

Mémoire au Comité permanent des Finances de la Chambre de communes
Étude sur l'inégalité des revenus au Canada
Fédération canadienne des femmes diplômées des universités
YWCA du Canada

Le 5 avril 2013

Miser sur les femmes :

L'égalité des sexes et la réduction des inégalités de revenus au Canada

« Le talent humain – les compétences, l'éducation et la productivité de la main-d'oeuvre – constitue le facteur le plus important pour la compétitivité d'un pays. Or, les femmes représentent la moitié de ce bassin de talents à l'échelle mondiale. Ainsi, avec le temps, la compétitivité d'une nation dépend grandement de l'accès des femmes à l'éducation, ainsi que de la façon dont on les éduque et utilise leur talent. »

The Global Gender Gap Report 2010

Pourquoi les femmes? Les inégalités de revenu et le sexe

Malgré le fait que les femmes atteignent des niveaux d'éducation de plus en plus élevés, et que leur participation au marché du travail ne cesse d'augmenter depuis des décennies, leur taux d'emploi accuse toujours un retard d'environ 10 % par rapport à celui des hommes.¹ Les femmes comptent pour 47 % des contribuables du pays, mais leur salaire n'équivaut qu'à 71 % de celui des hommes, si l'on se fie aux gains annuels des travailleurs à temps plein à l'année.² Au Canada, l'écart en matière de revenu gagné entre les hommes et les femmes est l'un des plus élevés parmi les pays membres de l'OCDE, car les femmes gagnent en moyenne 31 949 \$, comparativement à 51 043 \$ chez les hommes.³ Les emplois à temps partiel, mal rémunérés et précaires, sont plus souvent occupés par des femmes⁴ : 22 % des travailleuses occupent un emploi à temps partiel, comparativement à 7,4 % des travailleurs.⁵ Les femmes ont aussi moins tendance à assumer un poste de gestion ou de direction.

Le pourcentage de femmes vivant sous le seuil de la pauvreté est plus élevé que celui de la population générale, et significativement plus élevé parmi les femmes autochtones, les femmes handicapées et les femmes appartenant à une minorité raciale, c'est-à-dire les femmes qui, historiquement, ont vécu de la discrimination au Canada.⁶ Le revenu moyen des femmes autochtones se chiffre à 13 300 \$. Parmi les femmes métisses, inuites et de Premières nations qui élèvent des enfants seules, le taux de pauvreté dépasse 70 %. Or, il s'agit du segment de la population au pays qui connaît la plus forte croissance.⁷ Pour régler le problème de l'inégalité des revenus au Canada, on devra nécessairement tenir compte des réalités vécues par les femmes métisses, inuites et de Premières nations. Nous recommandons au comité d'examiner le rapport publié par l'Association des femmes autochtones du Canada et par l'organisme Justice for Girls.

De toute l'histoire, le nombre de mères qui travaillent n'a jamais été aussi élevé, et pourtant, 22 % des familles dirigées par des femmes ont un revenu qui les place sous le seuil de la pauvreté.⁸ Le revenu médian des mères seules demeure près d'un tiers inférieur à celui des pères seuls, et le taux de pauvreté parmi les familles monoparentales dirigées par des femmes est trois fois plus élevé que parmi les familles monoparentales dirigées par des hommes.⁹

L'inégalité des revenus et la pauvreté entraînent de rudes conséquences pour les femmes et leurs enfants, dont un risque plus élevé d'itinérance, la vulnérabilité à la violence fondée sur le sexe, la criminalisation, et une moins bonne santé physique et mentale. Pour les enfants, ces conséquences peuvent durer toute la vie.

Réduire l'inégalité des revenus en améliorant l'égalité entre les sexes

La garde d'enfants : remettre à contribution un outil abandonné

La stratégie la plus efficace pour augmenter la participation des femmes au marché du travail et réduire l'inégalité des revenus consiste à fournir des services de garde d'enfants abordables et de qualité. Investir dans les services de garde génère des bénéfices nets pour les gouvernements provinciaux et fédéral, suscite une augmentation de la participation des femmes au marché du travail et réduit la pauvreté des femmes et de leurs enfants.

Les données sur le programme universel de garderies au Québec montrent que les services de garderie agissent comme un stimulant économique, qui encourage les mères, en particulier les mères seules, à grossir les rangs des travailleurs et à augmenter leur revenu, et qui augmente le PIB. Depuis l'année où le programme de garderies a été instauré, en 1996, jusqu'à 2008, 70 000 mères ont intégré le marché du travail, ce qui a entraîné une hausse du revenu provincial brut de 5,1 milliards de dollars. Durant la même période, le nombre de familles monoparentales dirigées par une femme et vivant de l'aide sociale est passé de 99 000 à 45 000. Le taux de pauvreté relative des familles monoparentales dirigées par une femme a baissé de 36 % à 22 %. Leur revenu médian réel, après impôt, a augmenté de 81 %.¹⁰

Répercussion économique du programme universel de garderies sur les mères seules au Québec de 1996 à 2008

- Augmentation du revenu médian après impôt : 81 %
- Diminution du nombre de familles vivant de l'aide sociale : 54 %
- Augmentation du nombre de mères d'enfants d'âge préscolaire sur le marché du travail : 22 %

Université de Sherbrooke, 2012

Les répercussions positives des services de garderie universels et abordables sur la participation des femmes au marché du travail se sont maintenues dans le temps, plus particulièrement pour les mères ne détenant pas de diplôme universitaire.¹¹ Ces résultats laissent présumer que les services de garderie universels et abordables constituent une stratégie importante pour la réduction des inégalités de revenus.

Revenir à l'éducation abordable

Des efforts de la part du gouvernement fédéral pour assurer que les femmes puissent accéder à des postes correspondant à leur éducation et à leur formation, et qu'elles puissent contribuer pleinement, réduiront les inégalités de revenus et stimuleront la croissance économique. Depuis 1970, « un renversement spectaculaire s'est produit dans les universités canadiennes. »¹² En 1971, les femmes comptaient pour 32 % des diplômés universitaires âgés de 25 à 29 ans; en 1991, elles représentaient 51 % de ce groupe et, en 2006, 60 %.¹³ L'éducation peut énormément améliorer les perspectives économiques des filles et des jeunes femmes. Par exemple, en 2006, le revenu médian des Autochtones était 30 % plus faible que celui des autres Canadiens; par contre, les femmes autochtones détenant un baccalauréat, ou un diplôme supérieur, gagnaient un revenu plus élevé que celui des femmes non autochtones au niveau d'éducation équivalent.¹⁴

Parce que 70 % des nouveaux emplois exigent un diplôme universitaire ou collégial¹⁵, l'enseignement supérieur devrait être accessible et abordable, et pourtant, les coûts de l'éducation

postsecondaire ne cessent d'augmenter. Un programme universitaire de quatre ans peut coûter jusqu'à 60 000 \$ et, si la tendance se maintient, ce montant pourrait augmenter jusqu'à 140 000 \$ pour un enfant né en 2012.¹⁶ De nos jours, les étudiants de premier cycle ont cumulé en moyenne une dette de 19 000 \$¹⁷ à la fin de leur programme; en 2011, près de 400 000 étudiants ont contracté un prêt pour financer leur éducation. L'aversion pour l'endettement est l'une des raisons principales qui expliquent pourquoi l'éducation ne constitue pas une priorité parmi les gens aux prises avec des difficultés et chez qui le taux de pauvreté est le plus élevé.¹⁸ Les jeunes femmes qui proviennent de familles à faible revenu et qui tentent d'améliorer leurs perspectives économiques font partie des gens qui empruntent de l'argent.

Réduire la violence, la pauvreté et l'itinérance

Malgré ces gains en matière d'éducation et d'emplois, de nombreuses femmes sont toujours aux prises avec la violence et risquent fort de tomber dans l'itinérance. Chaque année, jusqu'à 100 000 femmes et enfants s'échappent de la violence et des mauvais traitements qu'ils vivent à la maison pour aller s'installer dans un refuge, et ce, sans savoir s'ils trouveront un logement abordable lorsqu'ils le quitteront. On estime le coût annuel de la violence faite aux femmes à 6 milliards de dollars.

L'itinérance des femmes, y compris l'itinérance de femmes accompagnées d'enfants, a rapidement augmenté au cours des deux dernières décennies, en raison des coupes dans le financement et les programmes sociaux. Les revenus d'aide sociale au pays varient de 20 % à 76 % sous le seuil de la pauvreté (seuils de faible revenu après impôt). Les allocations logement ne suffisent pas à couvrir le coût du loyer. Les femmes ont peine à subvenir aux besoins essentiels ou alors prennent le risque de ne pas payer le loyer et de perdre leur logement. La plupart des familles sans-abri sont des familles monoparentales; les femmes qui assument seules le rôle de parent fréquentent deux fois plus les refuges que les familles biparentales. Il s'agit la plupart du temps de jeunes mères accompagnées de jeunes enfants. Plus du tiers – 37 % – des mères seules occupant un emploi rémunéré gagnent moins de 10 \$ de l'heure.¹⁹

L'orientation de la politique fédérale, qui favorise l'incarcération, a contribué à la criminalisation des femmes vivant dans la pauvreté et les survivantes d'actes de violence.²⁰ La plupart des femmes incarcérées (80 %) le sont pour des crimes liés à leur situation économique, et la vaste majorité des crimes contre les biens pour lesquels elles sont condamnées concernaient une fraude ou un vol d'une valeur de moins de 5 000 \$.²¹ Parmi les femmes purgeant une peine fédérale, 80 % ont subi des agressions physiques et 53 %, des agressions sexuelles, avant leur incarcération. Chez les femmes autochtones, l'incidence est de 90 %.²²

Appliquer des analyses comparatives entre les sexes lors de la création des budgets

Au cours de la création de politiques économiques et de mesures fiscales visant à réduire les inégalités de revenus, il est essentiel que le gouvernement fédéral procède systématiquement à des analyses comparatives entre les sexes, y compris durant l'élaboration des budgets. Ce genre d'analyse montre que les mesures de relance économique, les stratégies de création d'emploi, les réductions et les crédits d'impôt n'entraînent pas les mêmes effets pour les hommes et les femmes. Plusieurs budgets successifs ont favorisé les infrastructures, la construction, l'exploitation et l'extraction des ressources, des domaines où les femmes ne comptent que pour une faible minorité de travailleurs. Mettre l'accent sur ces industries, tout en effectuant des compressions dans le secteur public, où les femmes ont tendance à occuper des postes mieux rémunérés et plus stables, ne fait qu'exacerber l'inégalité des revenus et l'insécurité économique chez les femmes. En outre, les réductions du taux de la TPS, les réductions et les crédits d'impôts

des sociétés, l'allègement de l'impôt sur le revenu des particuliers et les modifications au régime d'assurance-emploi ont tous profité majoritairement aux hommes.²³

Adopter des mesures en matière d'équité salariale et d'équité en matière d'emploi

L'absence de mesures législatives proactives et nationales en matière d'équité en matière d'emploi contribue à l'inégalité du revenu des femmes. L'Ontario et le Québec sont les seules provinces qui se sont dotées d'une législation complète et proactive en matière d'équité salariale, tant pour le secteur public que privé. D'autres facteurs contribuent aux inégalités hommes femmes en matière d'emploi et de revenu. En effet, pensons au manque de services accessibles et abordables pour les enfants et les aînés²⁴, à l'absence de modèles, à l'exclusion des réseaux informels²⁵, les préjugés envers les femmes, y compris les stéréotypes négatifs sur la carrière et le sexe.²⁶ C'est particulièrement le cas pour les emplois des domaines scientifiques, de l'ingénierie et des métiers spécialisés, qui sont traditionnellement masculins et où les salaires sont en général plus élevés. Le gouvernement fédéral devrait développer et instaurer une stratégie nationale pour s'attaquer aux obstacles qui empêchent les femmes de percer ces domaines d'activités et d'y progresser, en y faisant notamment la promotion d'une culture de travail inclusive, en collaboration avec les gouvernements provinciaux et fédéral, les entreprises, les syndicats et les associations d'industrie.

Recommandations

- **Ramener les normes exécutoires en matière d'assistance sociale** qui existaient sous le Régime d'assistance publique du Canada. L'abolition de ces normes a entraîné l'affaiblissement des revenus et a exacerbé l'inégalité des revenus.
- **Abolir les politiques de soutien de revenu qui maintiennent les femmes dans la pauvreté :**
 - **supprimer les déductions des pensions alimentaires** du revenu d'aide sociale;
 - **hausser le seuil de revenu** à partir duquel s'appliquent des déductions au revenu d'aide sociale;
 - **réduire les restrictions entourant la fréquentation d'institutions d'enseignement** et le fait de recevoir des prêts et bourses tout en vivant de l'aide sociale;
 - **abolir l'exigence voulant que l'on dispose de tous ses biens** pour recevoir de l'aide sociale;
 - **renverser la baisse de l'accessibilité à l'assurance-emploi.**
- **Mettre sur pied un programme universel de garderies de qualité et abordables** et d'éducation préscolaire à l'échelle du pays, en collaboration avec les provinces et les territoires.
- **Améliorer l'accessibilité et l'abordabilité des services de soins à la maison et de longue durée**, en collaboration avec les provinces et les territoires.
- **Mettre en œuvre les recommandations formulées dans *Vers une budgétisation sensible à la sexospécificité* : *Relever le défi de l'égalité entre les Sexes***, Rapport du Comité permanent de la condition féminine (février 2009).
- **Augmenter la prestation fiscale canadienne pour enfants** graduellement, pour atteindre 5 000 \$ en cinq ans, afin de contrer la pauvreté chez les familles monoparentales dirigées par des femmes.
- **Mettre en œuvre les recommandations formulées en 2004 par le Groupe de travail sur l'équité salariale.**
- **Réduire la criminalisation et l'incarcération des femmes, particulièrement les femmes métisses, inuites et de Premières nations, au moyen de programmes adaptés de déjudiciarisation et de prévention.**

Personnes-ressources :

Ann Decter, directrice de la promotion des droits et de la politique publique, YWCA Canada, 416-275-0443, adecter@ywcacanada.ca
Tara Fischer, coordinatrice, Promotion des droits, Fédération canadienne des femmes diplômées des universités, 613-234-8252, cfuwadvocacy@rogers.com.

1 Statistique Canada (2013). *Information sur la population active*. En ligne : <http://www.statcan.gc.ca/pub/71-001-x/71-001-x2013002-fra.pdf>

2 Statistique Canada (2010-2011). *Femmes au Canada : Rapport statistique fondé sur le sexe*. 6^e éd.

3 OCDE (2010). *Gender Pay Gaps For Full-Time Workers And Earnings Differentials By Educational Attainment*. Division des politiques et données sociales : Direction de l'Emploi, du travail et des affaires sociales.

4 Statistique Canada (2011). *Emploi à temps plein et à temps partiel selon le sexe et l'âge*. En ligne : <http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/l02/cst01/labor12-fra.htm>.

5 Statistique Canada (2013) et Statistique Canada (2011).

6 Basé sur le seuil de faible revenu après impôt. Statistique Canada (2005). *Femmes au Canada : Rapport statistique fondé sur le sexe*.

7 YWCA Canada (2012). *When there's no place like home : A Snapshot of Women's Homelessness in Canada*.

8 D'après le seuil de faible revenu après impôt et Statistique Canada, *Le revenu des Canadiens* (18 juin 2012).

9 Statistique Canada, *Le revenu des Canadiens* (18 juin 2012) et Statistique Canada (2010), *Femmes au Canada : Rapport statistique fondé sur le sexe*.

10 Fortin et al. (2012). *L'impact des services de garde à contribution réduite du Québec sur le taux d'activité féminine, le revenu intérieur et les budgets gouvernementaux*, Université de Sherbrooke.

11 Fortin et al. (2012). *L'impact des services de garde à contribution réduite du Québec sur le taux d'activité féminine, le revenu intérieur et les budgets gouvernementaux*, Université de Sherbrooke.

12 M. Frenette et K. Zeman (Décembre 2008). *Pourquoi les femmes sont-elles devenues majoritaires à l'université?* Statistique Canada.

13 M. Frenette et K. Zeman (Décembre 2008). *Pourquoi les femmes sont-elles devenues majoritaires à l'université?* Statistique Canada.

14 D. Wilson et D. Macdonald (2010). *The Income Gap Between Aboriginal Peoples and the Rest of Canada*. CCPA.

15 S. Verma, « Student debt: Time for a reality check » *The Globe and Mail*. En ligne. Juin 2011.
<http://www.theglobeandmail.com/globe-investor/personal-finance/home-cents/student-debt-time-for-a-reality-check/article2079858/>

16 Banque de Montréal. (2012). *Les Canadiens s'inquiètent de la hausse des frais de scolarité au niveau postsecondaire, selon un sondage de BMO*. En ligne :
<http://nouvelles.bmo.com/press-releases/les-canadiens-s-inquietent-de-la-hausse-des-frais--tsx-bmo-201110140735771002>

17 Fédération canadienne des étudiantes et des étudiants. *La dette étudiante au Canada : L'éducation ne devrait pas être une condamnation à l'endettement*.
<http://www.cfs-fcee.ca/studentdebt/indexf.html>

18 Fédération canadienne des étudiantes et des étudiants. *La dette étudiante au Canada : L'éducation ne devrait pas être une condamnation à l'endettement*.
<http://www.cfs-fcee.ca/studentdebt/indexf.html>.

19 YWCA Canada (2012). *When there's no place like home : A Snapshot of Women's Homelessness in Canada*.

20 Gilfus, Mary. (2007). « Women's Experiences of Abuse as a Risk Factor for Incarceration. » *I'm Just Not Good With Relationships: Victimization Discourses and Gendered Regulation of Criminalized Women*. Ed. Shoshana Pollock. Feminist Criminology : Waterloo.

21 Pollock, Shoshana. (2008). *Locked In, Locked Out: Imprisoning Women in the Shrinking and Punitive Welfare State*. Waterloo : Wilfred Laurier University, 2008

22 Commission canadienne des droits de la personne (2004). *Protégeons leurs droits - examen systémique des droits de la personne dans les services correctionnels destinés aux femmes purgeant une peine de ressort fédéral*. Ottawa.

23 Lahey, K. (2012). *Budget 2012: Still Ignoring Women's Economic Realities and Rights*. En ligne : <http://fafia-afai.org/wp-content/uploads/2012/05/Kathleen-Laheys-Gender-Analysis-of-2012-Federal-Budget.pdf>.

24 Daly, K. (2007). *Gender inequality, growth and global ageing*. Goldman Sachs Global Economics Paper.

25

Barsh, J. (2011). *Unlocking the full potential of Women in the US Economy*. McKinsey & Company. En ligne :
http://www.mckinsey.com/client_service/organization/latest_thinking/unlocking_the_full_potential

26 McLean, D. (2003). *Workplaces that Work: Creating A Workplace Culture that Attracts, Retains and Promotes Women*. En ligne : <http://www.socialservices.gov.sk.ca/workplaces-that-work.pdf>

